

Un crédit de 86'600.- TTC pour un sport en libre accès à la zone sportive (DS 13-2024-54)

---

- Vu l'exposé des motifs du Conseil administratif ci-joint,
- Vu le rapport de la commission « Durabilité et Sports - DS » du 12 mars 2024,
- Vu le rapport de la commission « Finances et Administration - FA » du 22 mars 2024,
- Conformément à l'article 30, al. 1, let. e et m de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

sur proposition du Conseil administratif,

le Conseil municipal

#### DECIDE

par 15 oui et 7 non (22 votants)

1. de procéder aux travaux pour le libre accès à la zone sportive.
2. d'ouvrir au Conseil administratif un crédit de CHF 86'600.- TTC destiné à ces travaux.
3. de comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, puis de la porter à l'actif du bilan, dans le patrimoine administratif.
4. d'amortir cette dépense nette au moyen de 10 annuités dès la fin des travaux, en principe en juillet 2024.

\*\*\*\*\*

## EXPOSE DES MOTIFS

L'étude sur l'activité et la consommation sportives de la population suisse en 2020 indique que 84% de la population pratique une activité physique. Cela place la Suisse au troisième rang européen des pays les plus sportifs, derrière la Finlande et la Suède.

En Suisse, la majorité des dépenses liées au sport des communes sont destinées aux personnes affiliées à un club de sport. Elles représentent 22% de la population surtout composée d'hommes et de jeunes de moins de 25 ans. Bernex ne fait pas exception à cette règle.

Les tendances actuelles présentées par l'Observatoire Suisse du Sport (OSS) en collaboration avec l'Office fédéral du sport (OFSP) et l'Office fédéral de la statistique (OFS) démontrent qu'une orientation du développement du sport en libre accès doit également être prise en compte pour répondre de manière plus équitable aux besoins des citoyens. Actuellement, il est constaté que cette branche d'activité est peu exploitée sur le territoire.

La Zone Sportive est utilisée par deux groupes principaux, le football et le tennis, représentant 13,1% des bernésiens. C'est pourquoi, il est important d'aménager de nouveaux équipements et de nouvelles structures dédiés à la pratique de l'activité physique et du sport libre. Cela facilitera l'accession à une meilleure mixité des genres et des générations sur ce site.

Pour atteindre ces objectifs, les infrastructures suivantes sont proposées :

- Un terrain de beach-volley saisonnier (durant la période estivale), qui encouragerait la mixité des genres, car les femmes sont représentées à 52% dans la pratique de cette discipline.
- Un terrain de basket 3x3 saisonnier (durant la période estivale), qui mettrait en valeur le panier déjà en place. Cela favoriserait également la mixité des genres tout en invitant les adeptes de la balle orange à profiter de la Zone Sportive.
- Une box contenant du matériel de sport en libre accès toute l'année : ballon de basket, ballon de beach-volley ou corde à sauter (hors saison estivale), spike-ball, boules de pétanque, ballon de football, raquettes et balles de tennis de table. Cette nouvelle approche de mise à disposition de matériel sportif à la population se veut durable en évitant une surconsommation des utilisateurs. Elle inciterait et dynamiserait considérablement la mixité des activités ainsi que le mélange des genres et des générations.

Les associations de la commune seraient sollicitées pour animer ces nouveaux équipements afin de fidéliser les nouveaux utilisateurs.

En conclusion, les infrastructures de proximité et en plein air sont les plus prisées par les Suisses. Cela positionne la Zone Sportive comme un lieu stratégique d'importance pour le développement de l'activité physique et du sport.

À travers cette demande de crédit, il est souhaité améliorer les prestations de cette infrastructure en faveur du sport pour tous. Les éléments présentés reposent sur trois axes : la santé durable, le bien vivre ensemble ainsi que l'éco-responsabilité permettant de pratiquer sans devoir posséder.

La mise à disposition de ces nouveaux équipements s'avère aujourd'hui nécessaire si la commune de Bernex veut s'adapter à la demande et aux besoins actuels de sa population. Une transformation de ce lieu dédié principalement au milieu associatif en zone de rencontre serait favorable pour la cohésion sociale des habitants. La Zone Sportive pourrait ainsi être renommée en Parc des Sports pour accentuer ce changement de paradigme essentiel à la population.

Nous vous remercions de réserver le meilleur accueil à cette demande.

Le Conseil Administratif